

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 16 décembre 2025

Délibération 18/2025 : Vote d'un tarif spécifique pour l'accès aux expositions temporaires

- Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création d'Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu le décret 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu les articles 7 et 16 des statuts de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes
- Vu la délibération 12/2015 relative à la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des recettes du Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Étaient présents :

Agnès LANGEVINE, Patrick CASES, Hermeline MALHERBE, Geneviève ERRAMUZPÉ, Jean-Baptiste LLATI, Bernadette COSTASECA, François LEMARTINEL

Excusés :

Carole DELGA, Eliane JARYCKI, Julien BARAILLE, Christophe MANAS, Laurence FRANCOIS, Olivier ROMERO GAYO, Rémi LACAPERE, Charles CHIVILO, Marie-Edith PERAL, Georges BARTOLI, Alexandre DOULUT, Jean-Jacques LOPEZ, Isabel ALTADILL-CHICHET, Gaëlle CERATTI

Considérant :

Dans le cadre du chantier de refonte de son parcours scénographique, le Mémorial a décidé d'assurer une ouverture partielle de ses espaces au public et de proposer une offre adaptée de service.

Ce mode d'exploitation réduit vise à maintenir une relation avec le public durant les travaux et à expliquer aux usagers les enjeux du chantier pour les inciter à venir découvrir le lieu à la réouverture.

Avec la livraison de la première tranche de travaux à la fin du mois de janvier (espace pédagogique / espace d'exposition temporaire), l'offre de service va s'étoffer avec la présentation simultanée de 3 expositions temporaires : une sur la résistance des Républicains espagnols dans le cadre du projet Exilis, une sur les tirailleurs sénégalais passés par le camp de Rivesaltes et l'exposition «les jours clairs sont rares» qui s'inscrit dans le parcours d'exposition «l'art en exil» construit en partenariat avec les musées d'art moderne de Collioure et de Céret.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2025

Agence régionale de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

21_08-066-200045680-20251216-018_2025-BR

Au regard de la densification des propositions, il est proposé d'instituer un droit d'entrée symbolique pour le public adulte à hauteur de 3€ à compter du 20 mars 2026 jusqu'à la réouverture de la salle d'exposition permanente.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

le Conseil d'Administration décide de :

- **INSTITUER ce tarif provisoire de 3€ à compter du 20 mars 2026 pour les visiteurs adultes.**
-

Fait à Salses-le-Château, le 16 décembre 2025

Par délégation de la Présidente de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes, Carole DELGA, la présidente de séance, AgnèsANGEVINE



REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2025

Appel à manifestation d'intérêt

21_DR-066-200045680-20251218-D18_2025-PR